

Jean-Baptiste André Godin à La Démocratie pacifique, 26 janvier 1844

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#) est destinataire de cette lettre
[Lhermitte](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)

Collation2 p. (7, 8)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à *La Démocratie pacifique* 26 janvier 1844, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/15272>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 janvier 1844](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#)

Lieu de destination 10, rue de Seine, Paris

Description

Résumé À la suite de la publication dans *La Démocratie pacifique* du 12 janvier 1844 d'un article reprenant, mais de manière incomplète, les informations communiquées par Godin sur les conditions d'existence des ouvriers tisserands, celui-ci complète sa description pour donner la matière d'un nouvel article dans le journal et ainsi donner aux lecteurs une idée plus exacte de la réalité. Le post-scriptum de la lettre est relatif à l'adresse d'expédition de *La Démocratie pacifique* à Godin et au réabonnement au journal de Lhermitte à Esquéhéries.

Notes La lettre est rédigée à Esquéhéries : l'installation de Godin à Guise a lieu en septembre 1846. Lieu de destination : le siège de *La Phalange*, de *La Démocratie pacifique* et de l'École sociétaire se trouve à Paris au 6, rue de Tournon en 1843, puis au 10, rue de Seine à partir du 16 janvier 1844, et enfin au 2, rue de Beaune à partir du 27 septembre 1846.

Support Corrections manuscrites à la mine de plomb et soulignements manuscrits au crayon rouge sur la copie de la lettre.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Conditions de travail](#), [Finances personnelles](#), [Pauvreté](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées [Lhermitte \[monsieur\]](#)

Œuvres citées « On nous écrit d'Esquéhéries », *La Démocratie pacifique*, 12 janvier 1844, p. 2. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k47686725/f2>, consulté le 1er février 2022]

Lieux cités

- [Esquéhéries \(Aisne\)](#)
- [Reims \(Marne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom La Démocratie pacifique (Paris, 1843-1851)

Genre Non pertinent

Pays d'origineFrance

Activité

- Fourierisme
- Presse

BiographieJournal quotidien, organe de l'[École sociétaire](#) succédant à *La Phalange*. *La Démocratie pacifique : journal des intérêts des gouvernements et des peuples*, est publié à Paris de 1843 à 1851. [Victor Considerant \(1808-1893\)](#) en est le rédacteur en chef.

NomLhermitte

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéFourierisme

BiographieAmi de Jean-Baptiste André Godin résidant à Esquéhéries (Aisne) dans les années 1840. Les deux hommes font ensemble leurs premiers pas dans le mouvement fourieriste en 1842-1843.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 17/07/2025

à la page

7

Veuillez croire que je n'apporte en cette circonstance aucune prétention contre la police, et que l'intérêt seul que je porte au progrès et à la vérité me fait un devoir de sonder une école qui s'est vouée jusqu'à présent, avec tant de persévérance au triomphe de la science sociale, au point ^{suivez pour} de laquelle aucune question n'est résolue si elle ne concerne à l'extinction de toutes les souffrances de la société. Et à la conciliation de tous les intérêts, dont l'antagonisme ^{à la propagation de ces} qui aujourd'hui rend impossible la mise en pratique de cette belle maxime : Ne fais à autrui que ce que tu voudrais que te soit fait.

Je vous prie ^{de} Monsieur ^{avec} d'après votre autorisation, nous soumettre dès que je les aurai à ma disposition des ouvrages où vous pourrez apprendre la science que ne doit pas tarder à réunir tous les hommes consciencieux ^{qui veulent que l'abuser à profiter leur} tout le concours humain ^{à l'avancement de meilleures destinées sociales.}

Agitez je vous prie N. C. 14 Janvier 1844
26 Janvier 1844. Monsieur le Secrétaire, ^{Demain à laquelle}

Votre numéro du 13 courant contient un extrait des détails que je vous ai donnés dernièrement sur la condition toujours plus mauvaise des ouvriers tisserands. Je m'étais mis ~~audace~~ de la réalité dans cet extrait; aussi le retranchement qui y a été fait ne laisse rien dans cet article qui puisse donner à vos lecteurs une idée juste de la situation de ces ouvriers.

Dire la vérité.

Nos fabricants reçoivent assez régulièrement de cinquante francs par pièce ^{de la maison de} vingt-cinq pièces de toiles par semaine, ^{leur lessive} dont la pièce de la pièce est payée cinq francs. Chaque ouvrier touche donc en moyenne deux francs cinquante centimes pour le salaire de six jours de travail. Quarante un centimes par jour pour le tisserand et sa femme!

Quelques-uns de ces hommes ^{qui meurent à la peine plutôt} que de ne pas nourrir leurs enfants, leur famille du travail de leurs bras sacrifient leur repos et délaissent une activité presque inconcevable pour gagner un franc par jour, mais je vous ai cité ^{ce que} comme une exception.

Il serait long de vous décrire toutes les misères qu'offre un pareil état de chose, et l'on pourrait me soupçonner d'exagération, ^{je ne vous ai donc que des faits généraux et irrécusables de la condition des} mais je vous dirai que les tisserands de ce pays par la fabrication des artifices de Reims et de St Quentin

88
Dans l'intérêt de la vérité et de vos malheureux ouvriers qui souffrent sous la révolution, jeose espérer que cette réclamation sera le sujet d'un nouvel article à insérer vos colonnes.

Oyez, Monsieur l'assurance. &c.

P. Y. Ma lettre du 31 Décembre demandait la rectification de la bande ci inclus, il n'a pas été fait droit à ma demande, ce qui est cause que nous recevons tardivement le journal et que le no. du 21 courant ne nous est pas parvenu. Nous serions satisfaits de le recevoir.

Je vous joins à la présente à vue sur paris f. 24, pour le renouvellement au 29 février de l'abonnement de M. Lhermitte à Esquisses.

6 février 1844

A Monsieur le Gérard Directeur de la démocratie pacifique.

Monsieur,

Je me trouve dans l'obligation de vous écrire pour vous prier de me faire supprimer l'envoi du journal; je ne pensais pas que ma lettre du 26 janvier puisse donner cause à une semblable erreur. Je vous remettais par elle 24 francs applicables au renouvellement de l'abonnement de M. Lhermitte, et j'y joignais la bande pour plus d'exactitude je vous la joins encore dans la présente avec celle qui devra être supprimée.

Paris par lequel vous annoncez que le montant de la somme à souscrire du capital social n'est pas encore rempli m'engage à vous faire passer ci inclus cent vingt cinq francs que je vous prie de me placer dans la troisième série en cinq coupons d'actions nominatifs; je pourrai les prendre à votre bureau dans un voyage que je ferai à Paris pour l'exposition prochaine des produits de l'industrie. Il suffrait donc de me confirmer le reçu de la présente pour éviter de m'écrire.

La suppression de l'épigraphie de la démocratie pacifique étonne un des lecteurs

Oyez, M. les Bourgmeyers &c.

2 Mars 1844

Monsieur le Gérard de la Démocratie Pacifique

Il est fait cause que je sois forcé de vous surcharger d'une correspondance qui n'est profitable à personne. Dans ma dernière réclamation je vous fais remarquer que le renouvellement de l'abonnement de M. Lhermitte était fait en mon nom, et votre réponse médit que cette erreur a eu pour cause ma négligence de ne pas joindre à ma lettre, une bande du journal, cette imprécation n'est pas fondée, car je me suis toujours exactement